

Agrinove

Le 14 mai 2019, le jury du 5^{ème} concours national « Innovations pour l'Agriculture », organisé par AGRINOVE, a décerné ses trois prix.

1^{er} Prix : Monsieur DAVICO Christian - OMBREA

OMBREA a développé une ombrière intelligente qui protège les plantes et assure leur développement malgré les effets du changement climatique. Le système permet de protéger et sécuriser durablement les récoltes contre les phénomènes climatiques tels que la sécheresse, la grêle, les gelées ou encore les inondations.

Installé au-dessus des champs, l'outil va recréer, grâce à l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA), un microclimat pour garantir des conditions favorables au bon développement de la plante.

L'ombrière est utilisable dans les domaines du maraîchage, de l'horticulture et de la viticulture.

2^{ème} Prix : Madame REY Alexia - NeoFarm

NeoFarm met la technologie au service d'une agriculture respectueuse de l'environnement et de l'humain. L'ambition de l'équipe est de concevoir et déployer à l'échelle locale des exploitations en maraîchage bio intensif (densification des cultures, associations et rotations des variétés, réduction du travail du sol...) sur petite surface intégrant une forte dimension technologique.

Pour y parvenir, l'équipe a développé une première version d'application maraîchère et de plateforme automatisée. Ensemble, ces solutions technologiques permettent à la fois des gains de temps significatifs pour le maraîcher sur des tâches longues et pénibles, comme le désherbage, ainsi qu'une amélioration du suivi de l'exploitation et de la prise de décision.

3^{ème} Prix : Messieurs BUE Martin, FLANDRIN Adrien, OLIVIER Niels - Le Chemin des Mûres

Le Chemin des Mûres développe un service aux producteurs d'organisation opérationnelle de transport des produits locaux.

Son objectif est de réduire l'impact métier et le coût du transport local en offrant une solution d'organisation des véhicules disponibles sur le terrain en tournées de livraison mutualisées et optimisées. Les bénéficiaires pour tous sont un meilleur accès à l'économie locale, et une empreinte écologique du transport diminuée. Cette solution repose sur des technologies avancées de recherche opérationnelle co-développées avec l'équipe de recherche INOCS de l'institut Inria.

Le jury a tenu par ailleurs à décerner une citation à :

- Monsieur BARRERE Eric : pour le développement d'un kit d'ouverture et de fermeture automatique de bennes amovibles.

La remise des prix se fera à Bordeaux, au salon de l'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine, le mardi 4 juin 2019 en fin de matinée, dans le cadre des Etats Généraux de l'Innovation organisés par la chambre régionale d'agriculture.

* * * * *

Contact :

Hubert CAZALIS

Syndicat Mixte pour le Développement Économique du Néracais

Technopole Agrinove – Route du Nomdieu - 47600 Nérac

Tél. : 05 53 97 71 53 / 06 47 49 34 12

Mail : h.cazalis@agrinove-technopole.com - www.agrinove-technopole.com

AGRINOVE & LE S.M.D.E.N.

Le Syndicat Mixte pour le Développement Économique du Néracais est composé du Conseil Départemental de Lot-et-Garonne et de la Communauté de Communes Albret Communauté. **Cette structure publique a été créée pour aménager à Nérac (47) une technopole, baptisée Agrinove, consacrée aux activités économiques situées en amont de l'agriculture.**

Agrinove anime aujourd'hui deux clusters, l'un consacré à la recherche et à la mise au point de produits phytosanitaires naturels (« les plantes au service des plantes »), l'autre composé principalement d'agro-équipementiers et de bureaux d'étude (« cluster machinisme agricole »).

Agrinove a lancé, en novembre dernier, son 5ème concours national « innovations pour l'agriculture », afin de se positionner comme acteur majeur de l'agriculture de demain, promouvoir sa technopole et « alimenter » sa pépinière d'entreprises et sa zone d'activités directement (avec les lauréats) et indirectement (avec les participants).

Ce concours a été doté de 60 000 Euros de prix, ainsi répartis :

- une dotation fixe en numéraire de 15 000 Euros pour le 1^{er} prix, 10 000 Euros pour le 2nd prix et 5 000 Euros pour le 3^{ème} prix ;
- une dotation en prestation de services, du même montant financier (exemple : loyers, heures formations, chéquiers conseil, etc.), réservée aux lauréats qui s'installeront dans les 3 ans à venir au sein de la Technopole Agrinove.

Le jury, composé de plusieurs de nos partenaires, était constitué ainsi :

- Monsieur François ARBERET, Responsable Conseil, CERFRANCE ;
- Monsieur Jérôme AUSSÉNAC, Proviseur du lycée agricole de Nérac (EPLEFPA 47) ;
- Monsieur Philippe BARRERE, vice-président au développement économique d'Albret Communauté,
- Monsieur Yves BERTRAND, Président de l'Interco, agence de coopération internationale de la région Aquitaine ;
- Monsieur Jacques BILIRIT, vice-président du Conseil Départemental de Lot-et-Garonne ;
- Monsieur Pierre BOUGAULT, chargé de mission au pôle de compétitivité Agri Sud-Ouest Innovation ;
- Monsieur Gilbert BROS, Président du Conseil de Surveillance de REUSSIR ;
- Monsieur Paul CAMMAL, Consultant en Machinisme ;
- Monsieur Sébastien CAVAINAC, chargé de mission d'INVENIO ;
- Monsieur Sylvain GAUDON, responsable « Développement Agriculture », Crédit Agricole d'Aquitaine ;
- Monsieur Gilbert GRENIER, Professeur d'Automatique et Machinisme à Bordeaux Sciences Agro ;
- Monsieur Nicolas LACOMBE, vice-président du Conseil Départemental de Lot-et-Garonne et Président du Syndicat Mixte pour le Développement Economique du Néracais ;
- Monsieur Louis UMINSKI, Vice-Président du Syndicat Mixte pour le Développement Economique du Néracais.

Ce jury a décerné 3 prix et une citation parmi les 34 projets déposés.